

“ et selon la mode du temps, ils étaient libéraux. Ceux qui m'aimaient le plus me menaient au spectacle ; ceux qui me trouvaient de l'intelligence me prêtaient des livres et je continuais par moi-même, en pleine liberté, des études que j'avais si bien commencées sur M. Paul de Kock et M. Lamothe-Langon.”

Louis Veillot fait ici allusion à ses premières lectures qu'il goûta à l'école de Bercy, lorsque l'instituteur le chargeait, lui et d'autres élèves, d'aller porter des romans de Paul de Kock et de Lamothe Langon, auxquels étaient abonnés plusieurs notables de l'endroit.

L'étude ou le bureau d'avocat que Louis Veillot adopta était composé d'un personnel libéral et même voltairien, mais il jouissait d'une grande réputation littéraire qui tenait surtout pour les classiques. Le patron était M. Fortuné Delavigne, frère de Casimir Delavigne, poète ; de sorte que les lettres et les arts y étaient cultivés même parmi certains clients comme Scribe, qu'il fallait souvent seconder dans ses représentations de théâtre.

Vers l'âge de dix-sept ans, sans songer à changer de carrière Louis, Veillot, sur l'exemple d'un de ses camarades-cleres lequel s'était jeté dans le journalisme, accepta en 1830 une position à l'*Echo de Rouen* feuille fondée l'année précédente par les partisans du gouvernement. Il y composa le feuilleton et aborda bientôt la politique qui lui occasionna au début deux ou trois duels dont il fit par la suite amende honorable.

Dans cette première phase de la vie, comme on le voit, Louis Veillot avait subi le contact des idées un peu subversives du temps.

En novembre 1832, de Rouen, Louis Veillot alla à Périgueux comme rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne*, autre organe conservateur de la presse ministérielle. C'est là qu'il régularisa ses études littéraires en apprenant les classiques. D'un autre côté, on le vit prendre dès lors de nouvelles dispositions morales en faveur de l'Église qu'il trouvait fort mal respectée par une certaine gazette locale qui se prétendait catholique.

De Périgueux il fut mandé à Paris en 1837 pour s'adonner à la rédaction de la *Charte de 1830* de M. Guizot, ministre de l'instruction publique ; mais une crise politique qui renversa M. Guizot et du même coup fit disparaître la *Charte* obligea Louis Veillot d'entrer au journal : *La Paix*. Une année écoulée, Louis Veillot, suivi des autres rédacteurs, se retira complètement de *La Paix* à la suite de divergences politiques avec le propriétaire. La rédaction du